

L'Anse-Saint-Jean, le 30 avril 2018.

Je soussigné, par les présentes certifie que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance, Annick Boudreault, Directrice générale / secrétaire-trésorière par intérim.

_____ Annick Boudreault, DG / Secrétaire-trésorière par intérim

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 30 avril à 19 h 00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents : Monsieur Anicet Gagné
 Madame Chloé Bonnette
 Monsieur Yvan Côté
 Monsieur Victor Boudreault
 Monsieur Richard Perron
 Monsieur Éric Thibeault

Sont absents :

145-2018
OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ouverture de la séance est proposée par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Éric Thibeault.

146-2018
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

147-2018
DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2017

Suite à la présentation du rapport financier consolidé pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017 par Monsieur Rémi Vachon et Monsieur Bertin Houde de la Firme Mallette SENCRL.

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers que lesdits états soient adoptés tels que préparé par la firme Mallette SENCRL, Comptables agréés et qu'ils soient déposés au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, ainsi qu'aux Livres des Annexes sous la cote no 202.

148-2018
CLUB DE MOTONEIGE DU FJORD – RÉSOLUTION D'APPUI

CONSIDÉRANT QUE le Club de motoneige du Fjord propose une démarche de partenariat financier avec le ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des Transports (MTMDET) dans le cadre du programme d'aide financière aux véhicules hors route Infrastructures et protection de la faune 2018-2019 – volet 1 : Infrastructures

CONSIDÉRANT QUE ce projet de développement propose la réalisation d'infrastructures et de réfection majeure sur la route régionale R-383 sur une distance de 99 kilomètres entre Saint-Félix-d'Otis et Baie-Sainte-Catherine;

CONSIDÉRANT QUE la motoneige génère au Québec plus de 3 M\$ de dollars en

retombées économiques et maintient plus de 14 000 emplois - Cette activité hivernale est ancrée dans notre histoire et il est important de continuer à la moderniser et à la dynamiser afin d'en assurer sa pérennité autant auprès des touristes que les citoyens utilisateurs;

CONSIDÉRANT QUE le présent projet a été reçu et présenté à la municipalité de L'Anse-St-Jean;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de L'Anse-St-Jean appuie le promoteur – Club de motoneige du Fjord dans sa démarche de financement de l'ordre de 75 542 \$ auprès du MTMDET;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la démarche de financement du Club de motoneige du Fjord auprès du ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des Transports (MTMDET) dans le cadre du programme d'aide financière aux véhicules hors route Infrastructures et protection de la faune 2018-2019 – volet 1 : Infrastructures

PÉRIODE DE QUESTIONS

149-2018

FERMETURE DE LA SÉANCE

Monsieur Éric Thibeault propose la fermeture de la séance.

Monsieur Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

Monsieur Lucien Martel, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».